



Rapport Moral

Exercice 2020

Assemblée Générale du 04/03/2021

Comme vous le savez le Comité Départemental d'Équitation des Yvelines a pour objet de représenter tous les licenciés pratiquant l'équitation et les groupements équestres adhérents du département, et de promouvoir toutes les activités et les disciplines équestres.

Cette année a été difficile à cause des confinements successifs. Nous avons été et nous sommes toujours en constante relation avec nos élus, préfet, député(e)s, maires, pour gérer au mieux notre quotidien.

Nos actions ont débuté après la traditionnelle réunion de rentrée, et nous avons pu mettre en place dès Octobre 2019:

- Les formations des cadres avec Serge Cornut, Grégory Cottard ...
- Le TREC du Brême en novembre 2019 (merci Emilien)
- Les circuits départementaux au nombre de 18 concours entre le 13 octobre et le 8 mars
- L'ensemble des épreuves du Challenge PTV entre Décembre et début Mars (finale à Longvilliers) (merci à Claire et Marie)
- Quelques sorties à l'Espace Rambouillet
- La randonnée prévue en Avril a été reportée en Octobre et a donc pu se dérouler (merci Anna)

Le premier confinement a conduit à l'arrêt de nos activités traditionnelles et nous avons décidé de tous vous appeler pour prendre de vos nouvelles et nous avons fait notre possible pour vous faire profiter des différentes aides qui ont été mises en place par le Gouvernement, la Région, le CREIF, la MSA et le Département. Nous avons organisé un achat groupé de masques et de gel hydro alcoolique, et nous avons livré tous ceux qui avaient passé une commande.

Vous avez, grâce aux dérogations obtenues par la FFE réussi à relancer une partie de vos activités et la rentrée a été bonne pour la plupart d'entre vous, grâce à la campagne Nationale, renforcée par une campagne Régionale que le CDE78 a soutenue financièrement.

Pour ce nouvel exercice, nous vous avons accueilli nombreux à notre traditionnelle réunion de rentrée (troisième lundi de septembre !), pour parler de vos diverses situations et des problèmes qui en découlent. A cette occasion, la problématique des actes de cruauté envers les chevaux a été abordée par la Gendarmerie et nous avons continué dans cette voie en signant un protocole de surveillance avec la Préfecture des Yvelines et la Gendarmerie.

Continuons à nous mobiliser au travers des journées spécifiques proposées par le FFE (Fête du poney, Journée du cheval...) ou par d'autres actions plus locales que nous mettrons en place ensemble, j'espère, pour 2021.

Le CDEY est en bonne relation avec le CREIF et nous avons, au cours de cette année encore, assisté à toutes ses réunions. Nous avons enfin obtenu un retour au reversement intégral du traditionnel 1€/licence.

J'espère que nous avons, dans la mesure de nos moyens, pu répondre à une partie de vos demandes et que vous continuerez à soutenir nos actions par votre participation. Surtout n'hésitez pas à nous faire part de nouvelles idées pour aider au développement de l'équitation grâce à vos établissements.

Les comptes vous seront détaillés dans le bilan par notre trésorier.

Vincent KLEIN, Président du CDEY

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901 – N°SIRET 441 441 367 00022 – Code APE 9312Z

Secrétariat : Haras des Bréviaires – 78610 – LES BREVIAIRES

Tel : 01 34 84 62 29 – Portable : 06 32 85 37 02 - e.mail : comite-equitation-yvelines@wanadoo.fr - Site : www.cdey.fr